

ACTION URGENTE

UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS EN DANGER

La vie de Luz Elsia Almanza, une défenseure des droits humains colombienne, est en danger depuis qu'un groupe paramilitaire l'a qualifiée de « cible militaire ». Son travail vise à mettre fin à l'impunité qui règne dans les affaires de disparitions forcées en Colombie.

Le 18 novembre, **Luz Elsia Almanza**, la coordinatrice de l'Association des familles de détenus disparus (ASFADDES) dans la ville de Barrancabermeja, dans le nord de la Colombie, a reçu sur son téléphone portable un SMS de menace envoyé par un correspondant anonyme. En voici le contenu : « Mme Luz Almanza c'est pour vous faire savoir qu'en tant que représentante d'une organisation que vous dirigez vous êtes déclarée cible militaire, cordialement Forces d'autodéfense. » Elle a ensuite reçu le SMS suivant : « Gaitanistes ». Les Forces d'autodéfense gaitanistes sont un groupe paramilitaire actif dans le nord de la Colombie.

Depuis le début de l'année, le domicile de Luz Elsia Almanza et les locaux de l'ASFADDES sont surveillés par des inconnus. La dernière opération de surveillance de son domicile s'est déroulée le 26 novembre dans l'après-midi : deux hommes sillonnaient le quartier à moto en ralentissant lorsqu'ils passaient devant sa maison. Depuis le 22 novembre, des rumeurs circulent à Barrancabermeja selon lesquelles son nom figurerait sur une liste de personnes que les Forces d'autodéfense gaitanistes prévoient de tuer. Le 23 avril, elle avait été abordée par deux hommes qui s'étaient présentés comme des paramilitaires et qui l'avaient menacée verbalement en raison de ses activités de défense des droits humains.

Le 15 novembre, une femme, Gloria Gómez, et deux hommes, César Muñoz et Diego Castillo, travaillant tous pour le bureau national de l'ASFADDES à Bogotá, se sont rendus à Barrancabermeja afin de s'entretenir avec des proches de victimes de disparitions forcées. Ils ont dû interrompre les entretiens car ils étaient surveillés par deux hommes équipés de talkies-walkies, qui ont essayé d'entrer dans le bâtiment en prétendant être des proches d'une personne qui se trouvait à l'intérieur.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous inquiet pour la sécurité de Luz Elsia Almanza, de sa famille et des autres membres de l'ASFADDES, et exhortez les autorités à assurer leur sécurité, dans le respect de leurs souhaits ;
- appelez-les à diligenter une enquête approfondie et impartiale sur les menaces et les précédents actes de harcèlement dont cette femme a été victime ;
- exhortez-les à prendre sans délai des mesures afin de démanteler les groupes paramilitaires, comme le gouvernement s'y est engagé et conformément aux recommandations des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales ;
- rappelez-leur qu'elles doivent respecter leurs obligations vis-à-vis de la situation des défenseurs des droits humains, conformément à la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'homme.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 8 JANVIER 2010 À :

Vice-président de la République :

Dr Francisco Santos Calderón
Vicepresidencia de la República
Carrera 8A No 7-27
Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 565 7682 (dites : « Me da tono de fax por favor »)

Formule d'appel : Estimado Sr. Vicepresidente, / Monsieur le Vice-Président,

Procureur général par intérim :

Sr. Guillermo Mendoza Diago (e)
Fiscal General de la Nación, Fiscalía General de la Nación
Diagonal 22B (Av. Luis Carlos Galán No. 52-01) Bloque C, Piso 4, Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 414 91 08

Formule d'appel : Estimado Sr. Fiscal, / Monsieur le Procureur général,

Copies à :

Association des familles de détenus disparus (ASFADDES) :
Calle 77 No. 14-47
Oficina: 501 – Edificio Santa Lucia
Bogotá, Colombie

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS EN DANGER

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Luz Elsia Almanza a reçu un SMS de menace alors qu'elle se trouvait dans le bureau du maire de Barrancabermeja afin de discuter de la création d'une Journée des victimes, le 16 mai. L'objectif de cette proposition était de commémorer un massacre perpétré par des paramilitaires à Barrancabermeja le 16 mai 1998. Le compagnon de Luz Elsia Almanza a été victime d'une disparition forcée après ces événements. Pendant des années, aucun des auteurs présumés de ce massacre n'a été arrêté mais, cette année, quatre personnes ont été arrêtées. L'une d'entre elles doit comparaître devant un tribunal le 30 novembre.

En juillet 2008, le fils de Luz Elsia Almanza, alors âgé de quinze ans, a été abordé par deux hommes lourdement armés sur un terrain de football. Ils lui ont dit de faire attention car ils savaient ce que faisait sa mère.

L'ASFADDES est une organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits humains composée de familles de victimes de disparitions forcées, qui tentent de découvrir ce qu'il est advenu de leurs proches et de faire traduire en justice les responsables présumés. Luz Elsia Almanza coordonne la section de Barrancabermeja de l'ASFADDES depuis la réouverture de ce bureau fin 2008, à la suite d'une fermeture temporaire pour des raisons de sécurité. Cette femme et les autres membres de l'ASFADDES à Barrancabermeja cherchent où se trouvent leurs proches et militent afin que les responsables présumés de ces atteintes aux droits humains soient déférés à la justice.

Depuis le début du conflit armé en Colombie il y a quarante ans, des membres d'organisations de défense des droits humains, de syndicats et d'autres organisations à vocation sociale ont été menacés, victimes de disparitions forcées, et parfois tués. Les groupes paramilitaires colombiens sont censés avoir été démobilisés dans le cadre d'un programme lancé par le gouvernement en 2003, mais les menaces proférées contre des organisations de défense des droits humains et des syndicats, à Barrancabermeja et ailleurs, montrent qu'ils sont toujours actifs.

AU 319/09, AMR 23/029/2009, 27 novembre 2009

